

RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01156

Numéro SIREN : 532 144 300

Nom ou dénomination : 2D SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2018 sous le numéro de dépôt 9475

2D SERVICES

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 165	14 093	2 072	10,86	4 430	20,82
Autres immobilisations corporelles	6 991	3 593	3 398	17,81	4 563	21,44
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	23 156	17 686	5 470	28,67	8 993	42,26
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	9 689		9 689	50,78	10 485	49,27
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 401		1 401	7,34	536	2,52
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 252		2 252	11,80	999	4,69
Charges constatées d'avance	267		267	1,40	268	1,26
TOTAL (II)	13 609		13 609	71,33	12 288	57,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	36 765	17 686	19 080	100,00	21 281	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	2 000	10,48	2 000	9,40
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	200	1,05	200	0,94
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	6 716	35,20	8 495	39,92
Résultat de l'exercice	605	3,17	-1 779	-8,35
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	9 521	49,90	8 916	41,90
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	5 474	28,69	5 382	25,29
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 052	16,00	6 633	31,17
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	795	4,17	107	0,50
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	238	1,25	243	1,14
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	9 559	50,10	12 365	58,10
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	19 080	100,00	21 281	100,00

2D SERVICES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	31 487		31 487	100,00	24 970	100,00	6 517	26,10	
Chiffres d'Affaires Nets	31 487		31 487	100,00	24 970	100,00	6 517	26,10	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			0	0,00	0	0,00			
Total des produits d'exploitation (I)			31 487	100,00	24 970	100,00	6 517	26,10	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 437	4,56	2 539	10,17	-1 102	-43,39	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			24 630	78,22	19 160	76,73	5 470	28,55	
Impôts, taxes et versements assimilés			651	2,07	453	1,81	198	43,71	
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 147	13,17	4 596	18,41	-449	-9,76	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges					0	0,00			
Total des charges d'exploitation (II)			30 865	98,02	26 749	107,12	4 116	15,39	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			622	1,98	-1 779	-7,11	2 401	134,96	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			622	1,98	-1 779	-7,11	2 401	134,96	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
---	---	-----------------------------------	---

Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17	0,05		17	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	17	0,05		17	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-17	-0,04		-17	N/S
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)					
Total des Produits (I+III+V+VII)	31 487	100,00	24 970	100,00	6 517 26,10
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	30 882	98,08	26 749	107,12	4 133 15,45
RÉSULTAT NET	605	1,92	-1 779	-7,11	2 384 134,01
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 079,61 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 604,71 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22/03/2018 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 23 156

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	23 250	624	719	23 156
Immobilisations financières				
TOTAL	23 250	624	719	23 156

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 17 686

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 257	4 147	719	17 686
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	14 257	4 147	719	17 686

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	16 165	14 093	2 072	5 ans
Materiel de transport	6 367	3 396	2 971	4 ans
Mat informatique	624	197	427	3 ans
TOTAL	23 156	17 686	5 470	

3.2 - Etat des créances = 11 357

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	11 357	11 357	
TOTAL	11 357	11 357	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 267

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	2,00	2 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	2,00	2 000

4.2 - Etat des dettes = 9 559

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	5 474	5 474		
Fournisseurs	3 052	3 052		
Dettes fiscales & sociales	795	795		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	238	238		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 559	9 559		

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 31 487

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	31 487	100,00 %
TOTAL	31 487	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 267

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance	267
TOTAL	267

2D SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 2000 euros
Siège social : 436 Route de Saint Joseph
44 300 NANTES
532 144 300 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

DU 25 JUIN 2018

Le 25 Juin 2018, NANTES,

Monsieur DAVID Dominique, propriétaire de la totalité des 1000 parts de 2 euro chacune composant le capital social de la Société 2D SERVICES,

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, Monsieur Dominique DAVID, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'examen et l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 605 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 605 euros de la manière suivante:

Origine

- Report à nouveau antérieur : 6 716 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 605 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 605 euros
- Solde du report à nouveau après affectation, soit 7 321 euros

TROISIEME DECISION

En l'application de l'article L.223-19 du Code de commerce, les conventions visées audit article entre la société, conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ou conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice, sont portées sur le registre des décisions de l'associé unique.

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Le gérant
Dominique DAVID

